



VOLET 3 : LES ENSEIGNEMENTS (CYCLE 2)

FRANÇAIS

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.

L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l'oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l'objet de séances spécifiques d'enseignement. Les activités de lecture et d'écriture,

de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes. Afin de conduire chaque élève à une identification sûre et rapide des mots, des activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.

L'étude de la langue est une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle doit être l'objet d'un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.

Pour l'étude de la langue, une approche progressive fondée sur l'observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d'entraînement, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées, consolidées, automatisées – en situation d'expression orale ou écrite et de lecture.

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES	DOMAINES DU SOCLE
Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte. - Dire pour être entendu et compris. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une distance critique par rapport au langage produit.	1, 2, 3
Lire - Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. - Comprendre un texte et contrôler sa compréhension. - Pratiquer différentes formes de lecture. - Lire à voix haute.	1, 5
Écrire - Copier. - Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche. - Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.	1
Comprendre le fonctionnement de la langue - Passer de l'oral à l'écrit. - Construire le lexique. - S'initier à l'orthographe lexicale. - Se repérer dans la phrase simple. - Maîtriser l'orthographe grammaticale de base.	1, 2